**[89:B:20]**

**Avis d'appel : location immobilière**

[*no du dossier de la cour*]

COUR D'APPEL

[*intitulé de l'instance rédigé selon les modèles*

*fournis à la section 87:A*]

AVIS D'APPEL

LE REQUÉRANT INTERJETTE APPEL à la Cour d'appel de l'ordonnance en date du [*date*] qui a été rendue par M. le [*ou* Mme la] juge [*nom*] à [*lieu*].

L'APPELANT DEMANDE l'annulation de l'ordonnance et le prononcé d'une ordonnance qui fasse droit aux prétentions du requérant en déclarant que l'intimé a refusé sans justification d'autoriser [*nom*] à céder au requérant un contrat de sous-location daté du [*date*] et conclu entre [*nom*] à titre de propriétaire et [*nom*] à titre de locataire.

LES MOYENS D'APPEL sont les suivants :

1. Selon le juge du procès, le contrat de sous-location ne contient aucune clause empêchant le propriétaire de refuser la cession des droits du bail sans justification valable. Cette conclusion est erronée.

2. Le juge du procès a conclu que le propriétaire n'a pas agi sans justification lors de son refus de la cession. Cette conclusion est erronée.

3. Selon le juge du procès, le requérant a violé le bail en prenant possession des locaux sans obtenir l'autorisation du propriétaire et cette violation l'empêche de bénéficier de la mesure de redressement prévue à l'article 23 de la *Loi sur la location immobilière*, L.R.O. 1990, chap. L.7. Cette conclusion est erronée.

4. Les moyens additionnels jugés pertinents par les procureurs.

[*date*] [*nom, adresse et numéro de téléphone des procureurs*]

procureurs de l'appelant

DESTINATAIRES : [*nom et adresse des procureurs*]

procureurs de l'intimé